

Affluence massive (plus de 450 personnes) dans le grand amphi de la Bibliothèque Nationale de France. Tout le gratin de l'univers (feutré) de la Formation Professionnelle Continue.

Grands témoins : Jean-Marie MARX (Président du Conseil National de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et de l'orientation - CNEFOP) et Emmanuelle WARGON (Déléguée Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle).

Accueil : Raymond SOUBIE, président du groupe AEF (ex conseiller « social » de Sarkozy).

Intervenants de la conférence introductive : Pascale GERARD (présidente de la commission formation de l'ARF, VP CNEFOP, VP région PACA) ; Christian JANIN (Président Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation – CFDT), Florence POIVEY (VP COPANEF – MEDEF) et Emmanuelle WARGON.

Même partialité dans la composition des deux tables rondes.

TR 1 : en tout et pour tout quatre représentants patronaux (Veolia, AGEFOS PME, Travail Temporaire, Fédération de la Formation Professionnelle).

TR 2 : quatre représentants des institutions publiques et collectivités territoriales (AFPA, Pôle Emploi, FONGECIF, CR Basse Normandie)

Et donc, dans le rôle de **la grande absente** : la CGT, reléguée dans la salle, punie pour n'avoir pas signé l'ANI du 14 décembre dernier. La FSU, n'étant pas « partenaire social », n'est pas censée avoir sa place dans cet aréopage tronqué (Alors qu'elle est représentée au nouveau CNEFOP comme elle l'était antérieurement au CNFPTLV).

Quelques remarques à titre personnel sur la tonalité d'ensemble de cet après midi d'échanges cordiaux (une analyse plus détaillée et surtout beaucoup plus technique suivra ultérieurement).

Le président du CNEFOP et les intervenants de la conférence introductive se félicitent avec une belle unanimité de l'esprit de concertation qui a présidé à l'élaboration de l'ANI du 14/12/13, transposé scrupuleusement dans la loi du 05/03/14. Tous d'accord aussi pour dire qu'il s'agit d'une réforme majeure « qui n'est pas une réforme de trop » (Florence Poivey). Pascale Gérard rappelle l'échec relatif de la réforme de 2009 (faux quadripartisme et absence de mise en place de la Formation Initiale Différée), se félicite de l'existence du Compte Personnel de Formation (CPF) qui est un premier pas vers la FID, apprécie la reconnaissance par la loi du rôle pilote des Régions et de leurs Services Publics Régionaux de l'Orientation et de la Formation (SPR O/F). Elle informe l'assemblée que vient d'être actée la qualification de la formation professionnelle à destination des bas niveaux de qualification comme Service Social d'Intérêt Général (SSIG), ce qui permet donc aux régions de se soustraire du code des marchés publics et de contracter directement avec les offreurs de formation par conventionnement.

Pour Christian Janin (CFDT), la FP est un outil de sécurisation des parcours professionnels des salariés et un moyen essentiel de développer la compétitivité des entreprises. Selon lui, le CPF assure aux salariés le « libre usage personnel » de leurs droits à la formation... dans le cadre de la liste des formations éligibles¹ (bel exemple d'oxymore de la pensée néolibérale !). Globalement chacun se félicite d'autre part de la disparition de l'obligation de dépenser (le 1,6 %) remplacée par l'obligation de former : Emmanuelle Wargon salue le passage : « de l'obligation de dépenser à l'obligation de penser » ; Jean Wemaëre (Président de la FFP) salue le passage d'une « obligation administrative (de dépenser) à une politique d'investissement (par les entreprises) ». Bien entendu, chacun se félicite de même de la synthèse réussie dans l'ANI comme dans la loi entre les intérêts des salariés (la formation) et des entreprises (la compétitivité).

¹Selon les termes de l'ANI comme de la loi (dans son exposé des motifs), « Le CPF peut servir à financer des formations permettant d'acquérir des compétences attestées (...) **en lien avec les besoins de l'économie prévisibles à court ou moyen terme**. Les listes de ces formations éligibles au CPF sont élaborées par les partenaires sociaux.